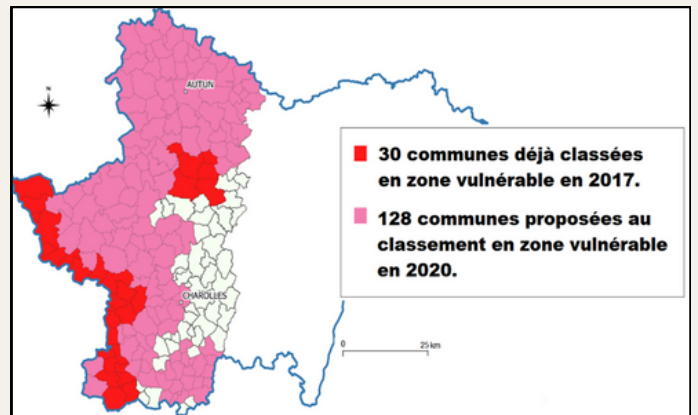
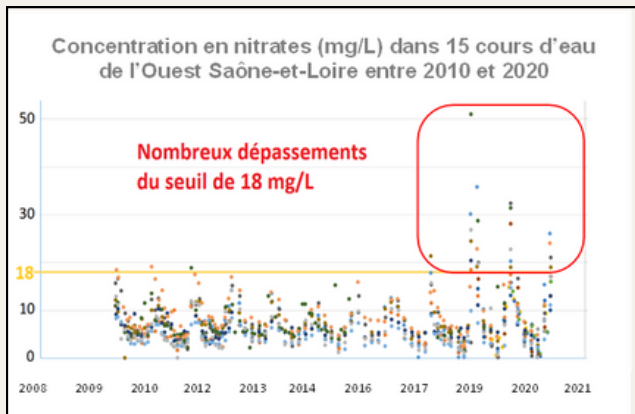


# CHAROL'N DYNAMIQUE DU TRANSFERT DES NITRATES dans l'Ouest de la Saône-et-Loire

Les services de l'Etat ont engagé en 2020 la 7ème révision des zones vulnérables au titre de la Directive Nitrates. Le classement s'est basé sur la campagne d'analyses nitrates d'octobre 2018 à septembre 2019. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, on observe de nombreux dépassements du seuil des 18 mg/L (seuil de classement en zone vulnérable) dans les cours d'eau avec des pics hivernaux en 2018 et 2019. Dans la suggestion de zonage soumise à la concertation au cours de l'automne 2020, l'ouest de la Saône-et-Loire était fortement concerné par des propositions extensions (128 communes, cf. carte ci-dessous).

## DES TENEURS EN NITRATES ETONNAMENT ELEVEES – DES PROPOSITIONS DE CLASSEMENT ETENDUES



### PREMIERS CONSTATS

Le territoire présentant globalement une faible pression azotée, il a été convenu que les mesures des programmes d'actions Directive Nitrates (basées sur la mise aux **normes** des bâtiments, de **couverts d'intercultures**, de gestion des **épandages** et des **effluents...**) ne semblaient, en première analyse, pas adaptées à la problématique rencontrée sur le territoire.

Il a été considéré que l'impact du **changement climatique** (alternance de sécheresses et de fortes pluies) pouvait constituer une cause majeure de l'évolution des taux de nitrates.

### PROPOSITION DE LA PROFESSION AGRICOLE

Fort de ce constat, les acteurs agricoles ont demandé un non classement de ce territoire en zone vulnérable au titre de cette révision, et se sont engagés à contribuer à une étude expérimentale dans l'objectif de :

- **Comprendre** les dynamiques de transfert des nitrates vers les cours d'eau
- **Co-construire** avec les agriculteurs localement des pratiques alternatives
- **Tester** leurs impacts sur la qualité de l'eau

Des premiers travaux conduits par la DREAL BFC initient une recherche des origines possibles des forts taux en nitrates dans le Charolais-Brionnais.

### OBSERVATIONS PRINCIPALES

- Longues sécheresses estivales : sols très secs durant les étés 2018-19-20 (exemple : jusqu'à -70% d'eau contenue dans les sols par à la normale en Octobre 2018.)
- Productions fourragères quasi-nulles ces étés là.
- Années de sécheresses suivies pas des pics de nitrates hivernaux.

### Un lien vraisemblable avec le changement climatique

Dans le contexte de changement climatique, les événements exceptionnels pourraient devenir de plus en plus fréquents. Ainsi, une meilleure connaissance de l'impact des activités existantes sur les milliers naturels, en particulier dans ce contexte est indispensable.

### Travaux préliminaires à l'étude expérimentale

- **Juillet 2022** – « Etat des lieux de l'agriculture et des pratiques agricoles susceptibles d'émettre des pollutions aux nitrates sur l'ouest de la Saône-et-Loire. » - Chambre d'Agriculture 71 (J. BLANCHETEAU).
- **Juillet 2022** – « Problématique des nitrates dans les rivières du Charolais-Brionnais-Morvan : proposition de démarche pour la sélection de zones ateliers. » M. LALLEMAND (Chambre d'Agriculture 71 et Institut Agro Dijon).
- **Avril 2023** – « Identification de pratiques d'élevages permettant une meilleure adaptation des élevages de bovins charolais aux aléas climatiques et préservant la qualité des eaux. » Etudiants ingénieur Institut Agro Dijon.

Longue sécheresses estivales 2018-19-20



Baisse de la bio-assimilation par les plantes



Retour tardif d'une forte pluviométrie



Lessivages hivernaux des sols, amenant à des pics de teneurs en nitrates au même moment